



Un régime novateur toujours en croissance

RAPPORT ANNUEL
2020

Personnes retraitées*

au 31 décembre 2020

210

Total
personnes retraitées*

Genre



171

Femmes



39

Hommes



2 483\$

Rente annuelle
moyenne**

Âge moyen



66,2 ans

Départ à la retraite



69,3 ans

À la fin de l'année

* Comprend également les bénéficiaires conjointes ou conjoints survivants.

** La rente annuelle moyenne est le produit de plusieurs facteurs où la jeunesse du Régime n'en est qu'un seul. Les autres facteurs sont les adhésions tardives, le nombre d'années travaillées, le salaire, les taux de cotisation, les périodes inactives, etc.



Table des matières

Message du comité de retraite	4
Message du secrétariat	6
La situation globale du Régime	
Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2020	9
La situation financière du Régime au 31 décembre 2020	13
Les rendements de la caisse	16
Les placements du Régime	19
Le Régime en bref	
Les rencontres du comité en 2020	22
Les membres actuels du comité de retraite	23
Les formations	24
Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et des personnes retraitées	25
Au revoir Michel!	26

Message du comité de retraite

2020, une année de défis et de croissance!

Les défis ont été nombreux en 2020! La pandémie de COVID-19 a apporté son lot d'adaptation pour l'ensemble des groupes membres du Régime, mais plusieurs autres défis ont marqué le Régime plus particulièrement.

Reconnu comme service essentiel, le Régime a poursuivi ses activités. L'équipe du secrétariat s'est rapidement réorganisée pour répondre aux nouvelles normes sanitaires dans les lieux de travail et pour offrir un service de qualité aux employeurs et aux personnes participantes du Régime. Nous avons publié deux infolettres pour rassurer les organismes et les personnes participantes sur la solidité de notre régime de retraite durant cette période de soubresauts.

Nous avons déjà annoncé une année importante pour les ressources humaines. Anabelle Caron est entrée en poste en janvier comme nouvelle coordonnatrice générale et Sylvia Roy, la première employée du Régime, a pris sa retraite en décembre. Malgré tout, grâce à l'appui des nouvelles retraitées du secrétariat et de l'équipe de PBI, la transition s'est très bien déroulée.

Néanmoins, la plus grande perte de l'année a certainement été celle de Michel Lizée, membre fondateur et expert indépendant du comité de retraite, décédé au mois de janvier 2021. Michel était au cœur de notre démarche. Il travaillait très fort pour bien ancrer le Régime et assurer sa pérennité, mais aussi pour former et vulgariser l'information pour les membres du comité de retraite. Il lui importait que tous et toutes comprennent le fonctionnement de notre Régime et ses placements ainsi que les lois encadrant les régimes de retraite.

À la fin de 2020, nous avons eu l'occasion de faire avancer le dossier des retraités orphelins. En effet, le projet de loi 66 sur les régimes à prestations cibles offrait la possibilité aux employeurs qui choisissaient ce type de régime de garder les retraités orphelins. Dans ce contexte, il aurait alors suffi d'inscrire dans la loi que cette possibilité était offerte également aux régimes de retraite par financement salarial comme le nôtre. Malgré tous les efforts politiques déployés, le ministre des Finances a catégoriquement refusé de faire ce léger amendement permettant facilement de répondre à notre demande maintes fois répétée. Qu'à cela ne tienne, nous poursuivons nos représentations et restons en contact avec le personnel politique du ministère.

Nous pensons que la pandémie freinerait la croissance du Régime. Au contraire, le Régime a poursuivi sa croissance en accueillant soixante-et-onze (71) nouveaux groupes et plus de 1000 nouvelles personnes participantes. Au tournant de 2021, les actifs du Régime ont même atteint les **100 millions \$!**

Bien que les rendements des marchés aient été négatifs au premier trimestre de 2020, la caisse du Régime a eu des rendements positifs pour l'ensemble de l'année. En fait, l'enviable situation financière du Régime au 31 décembre 2020 a convaincu le comité de retraite d'indexer les rentes pour les années 2019 et 2020.

En mode virtuel, le comité de retraite a veillé à l'amélioration de notre Régime avec en tête l'intérêt des personnes participantes et retraitées. Le comité s'est réuni à 5 reprises et sa composition est demeurée assez stable. En 2020, seule Maureen Watt a dû quitter le comité à la fin de l'été. Nous la remercions pour ses années d'implication et son grand souci d'une gestion orientée vers les intérêts des personnes participantes du Régime. Pour la remplacer, Francine Grégoire, une ancienne membre du comité et nouvelle retraitée du Régime, s'est jointe au comité. En mars 2021, Francis Boursier a dû également remettre sa démission en raison d'un nouvel emploi et c'est Sophie Charpentier qui a repris le flambeau. Nous avons également dû trouver un nouvel expert indépendant. Après un processus de sélection, le comité a accueilli avec enthousiasme Normand Vachon qui,

déjà, nous fait part de sa grande expertise dans le domaine des placements et de la retraite. Au comité exécutif, Steve Marcoux a remplacé Anabelle Caron en début d'année. L'exécutif s'est quant à lui réuni 7 fois, soit un peu plus souvent que le comité de retraite, entre autres pour le soutien à l'embauche d'une nouvelle coordonnatrice administrative et pour l'analyse du projet de loi sur les régimes à prestations cibles.

Finalement, l'année 2021 semble renouer avec une certaine « normalité », mais nous savons maintenant qu'il faut se préparer à tout! Mais quoi qu'il arrive, rappelons-nous, comme le disait si bien Michel Lizée : « Notre régime est conçu pour faire face à la tempête! »

Bonne retraite Sylvia!

Sylvia Roy, notre coordonnatrice administrative et première employée du Régime, nous a quittés à la fin du mois de décembre 2020 pour prendre une retraite bien méritée. Nous la remercions pour tout le travail accompli et sa grande générosité dans la transmission de son « savoir » sur le Régime.



Message du secrétariat

Du mouvement et du transfert de connaissance

Comme plusieurs organisations, le contexte sanitaire et les recommandations de la santé publique ont influencé l'organisation du travail au secrétariat. En rotation, l'équipe a maintenu une permanence dans les bureaux du Régime en alternant avec le télétravail. Les services ont donc été maintenus à 100 %. Nous remercions grandement les groupes et les personnes participantes de s'être adaptés à cette situation.

Le Régime aura bientôt 13 ans et il est enraciné dans toutes les régions du Québec. Cette situation nous offre une grande visibilité. D'ailleurs, les membres sont devenus la principale source de recommandations chez les groupes qui demandent des rencontres d'information. Au quotidien, l'accueil des nouveaux groupes nécessite la participation de toutes les membres de l'équipe pour garantir une intégration harmonieuse.

De manière plus marquée ces derniers mois, plusieurs employeurs ont profité des opportunités offertes par le Régime pour bonifier le fonds de pension de leur équipe. Que ce soit une hausse de cotisation régulière ou temporaire, le rachat de services passés ou une cotisation volontaire déposée, les demandes se sont multipliées. Pour la plupart de celles-ci, l'équipe analyse la meilleure stratégie compte tenu des intentions de l'organisme et des règles fiscales. Nous sommes très heureuses de constater la popularité de toutes ces options.

Cette augmentation des demandes s'observe également du côté des personnes participantes. Pour de plus en plus de personnes, la retraite approche; c'est le moment de s'informer davantage, de faire le point et de réfléchir à la possibilité d'exercer des options. Comme on dit souvent en épargne retraite, le temps c'est payant! Les personnes qui cotisent depuis les débuts et/ou qui ont exercé des rachats de service passé ont droit à des retraites de plus en plus substantielles qui nécessitent parfois plus de réflexions. C'est donc avec plaisir que nous les accompagnons dans leur cheminement.

Avec la retraite annoncée de Sylvia Roy en décembre 2020, nous avons eu l'opportunité d'engager sa remplaçante, Martine Marleau, en octobre afin d'assurer une bonne transition et de bien reprendre les rênes du poste de coordonnatrice administrative. Sylvia a également profité de cette période de transition pour transmettre à toute l'équipe une partie de sa vaste expérience au Régime. Merci beaucoup, Sylvia, de ta générosité !

En mars 2021, Andrianina Ramarason, notre agente d'administration, nous a quittés pour relever de nouveaux défis. C'est maintenant notre nouvelle collègue, Maria Bekka, engagée en avril 2021, qui assure ces fonctions.

Pour l'équipe, le plus grand bouleversement fut certainement le décès en janvier 2021 de notre cher Michel Lizée. Michel était plus qu'un membre indépendant, il était aussi un membre de l'équipe de travail à part entière. Son départ a laissé un grand vide. Il accomplissait énormément de travail pour le secrétariat. Il a été l'architecte des présentations sur le Régime, en plus d'assurer quelques mandats d'animation. Il créait et mettait à jour plusieurs outils tels que nos différents calculateurs. Il était toujours disponible pour répondre à toutes nos questions, qu'elles soient sur des enjeux législatifs, fiscaux ou politiques. Au besoin, il faisait les recherches correspondantes et préparait un document vulgarisé destiné à nos membres. Son legs est énorme; il fut notre professeur et notre mentor à toutes. Même s'il nous manque, grâce à tous les outils qu'il a créés, nous sommes en mesure de poursuivre le travail au secrétariat avec la même rigueur. De plus, l'équipe de notre firme d'actuaire PBI assure tout le support nécessaire en cas de besoin.



L'équipe de travail

Anabelle Caron

Coordonnatrice générale
anabelle@regimeretraite.ca
514 878-4473 p. 24

Sylvia Roy

Coordonnatrice administrative
(jusqu'en décembre 2020)

Martine Marleau

Coordonnatrice administrative (depuis octobre 2020)
martine@regimetretraite.ca
514 878-4473 p. 23

Anne-Marie de la Sablonnière

**Responsable de la formation
et du service aux membres**
anne-marie@regimeretraite.ca
514 878-4473 p. 22

Maria Luisa Apaza

Responsable de la comptabilité
marialuisa@regimeretraite.ca
514 878-4473 p. 25

Andrianina Ramaroson

Agente d'administration
(jusqu'en mars 2021)

Maria Bekka

Agente d'administration (depuis avril 2021)
maria.bekka@regimeretraite.ca
514 878-4473 p. 21

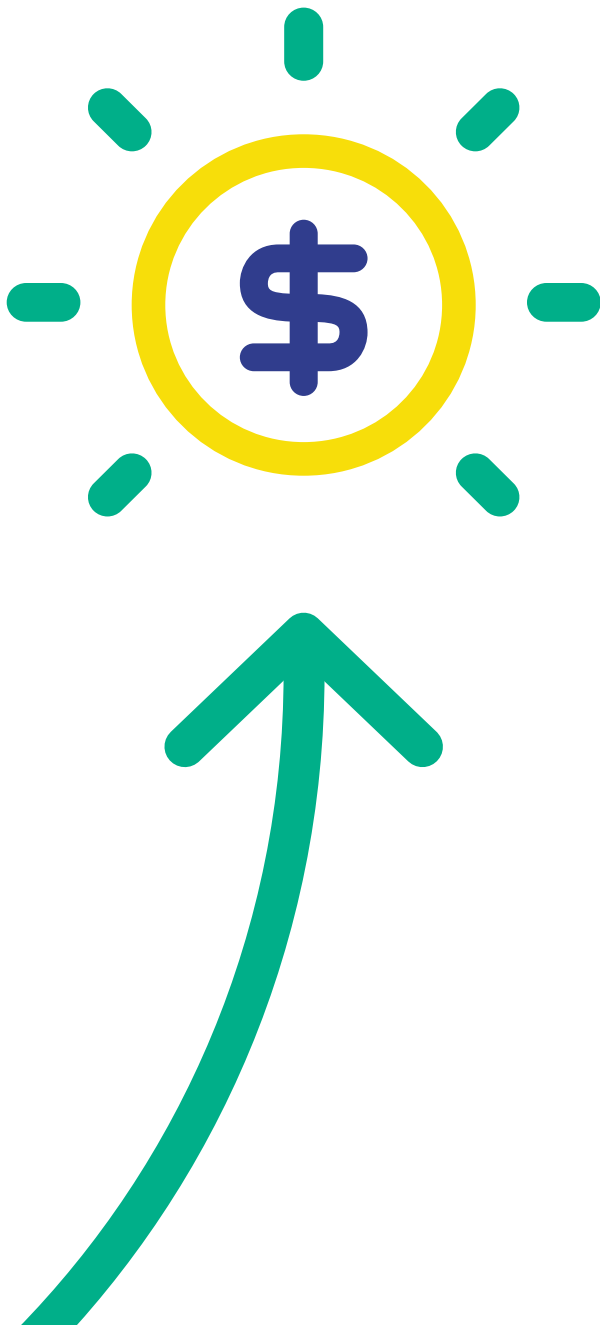


La situation globale du Régime

21[%]

d'augmentation
des actifs en 2020

Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2020



Les actifs toujours en croissance : 21 % d'augmentation en 2020

En 2020, notre actif total a augmenté presque autant qu'en 2019, soit de 17 millions \$, pour atteindre 99 millions \$, et ce, malgré les baisses importantes des marchés au début de 2020. Près des 2/3 (64 %) de cette hausse est due aux cotisations régulières versées par les membres et au rachat de services; l'autre tiers (36 %) provient du rendement réalisé sur les placements. On trouvera dans le tableau 1 les sources d'augmentation et de diminution de l'actif pour l'année 2020, telles qu'elles apparaissent dans le rapport financier au 31 décembre 2020.

Tableau 1

État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2020

Actif disponible au début		82 039 460 \$	
Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	6 594 373 \$	Frais d'administration	
Cotisations salariales régulières	4 909 993 \$	Salaires et charges sociales	389 991 \$
Cotisations salariales volontaires	734 725 \$	Honoraires : Actuariat	374 682 \$
Rachats — employés · ées	838 399 \$	Honoraires : Autres	9 834 \$
Rachats — employeurs	580 135 \$	Dépenses de bureau	70 135 \$
Sous-total	13 657 625 \$	Déplacements/représentations	2 458 \$
		Frais d'enregistrement	84 563 \$
		Formations — comité	6 347 \$
		Assurances — comité	21 043 \$
		Amortissement	31 054 \$
		Frais d'administration	990 107 \$
		Moins autres	(43 699 \$)
		Total — Frais administration	946 408 \$
		Frais bancaires	4 928 \$
Revenus de placements	7 547 107 \$	Frais de gestion des placements	
		Frais des gestionnaires	400 919 \$
		Gardien de valeurs	25 593 \$
		Honoraires-conseils (PBI)	69 967 \$
		Assurance responsabilité	5 216 \$
		Total — Frais placements	501 695 \$
		Rentes	449 107 \$
		Remboursements	1 111 701 \$
		Transferts autres régimes	873 473 \$
Total	21 204 732 \$	Total	3 887 312 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice		99 356 880 \$	

Cette année encore, les rachats de services passés ont été grandement utilisés tant par les personnes participantes que par les employeurs pour augmenter et sécuriser les revenus de retraite. D'ailleurs, la part des employeurs dans les rachats a plus que doublé en 2020.

Les frais de gestion : des frais en diminution progressive grâce aux adhésions et à la hausse des actifs

Le graphique qui suit permet de visualiser la baisse progressive des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen au cours des 6 dernières années.

Graphique 1 et tableau 2

Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2015-2020

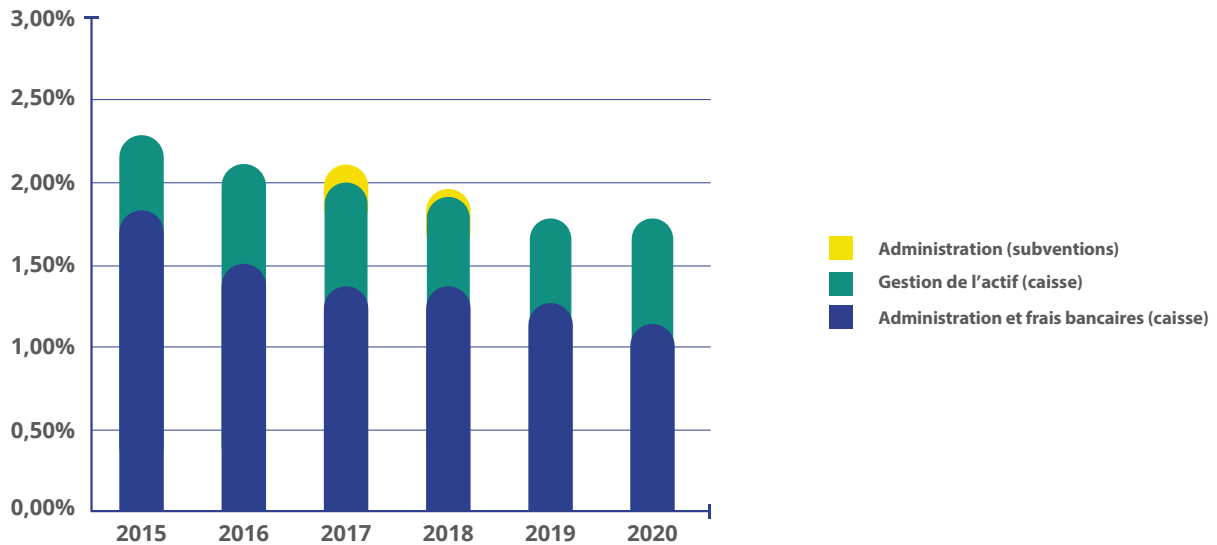


Tableau 2

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Administration (subventions)	0,00 %	0,00 %	0,07 %	0,06 %	0,00 %	0,00 %
Administration et frais bancaires (caisse)	1,85 %	1,50 %	1,35 %	1,28 %	1,16 %	1,07 %
Gestion de l'actif (caisse)	0,56 %	0,60 %	0,65 %	0,63 %	0,64 %	0,62 %
TOTAL - En % de l'actif moyen	2,41 %	2,10 %	2,07 %	1,97 %	1,80 %	1,68 %

Le graphique et le tableau permettent de constater qu'en 6 ans, **les frais totaux d'administration et de gestion des placements** sont passés de 2,41 % à 1,68 % de l'actif moyen. L'écart entre nos frais totaux et ceux des REER typiques (souvent plus de 2 %) ne cesse de croître avec les années en raison de la croissance des adhésions et des actifs du Régime. Cette épargne de coût de gestion augmente d'autant l'argent qui reste dans le portefeuille des personnes participantes.

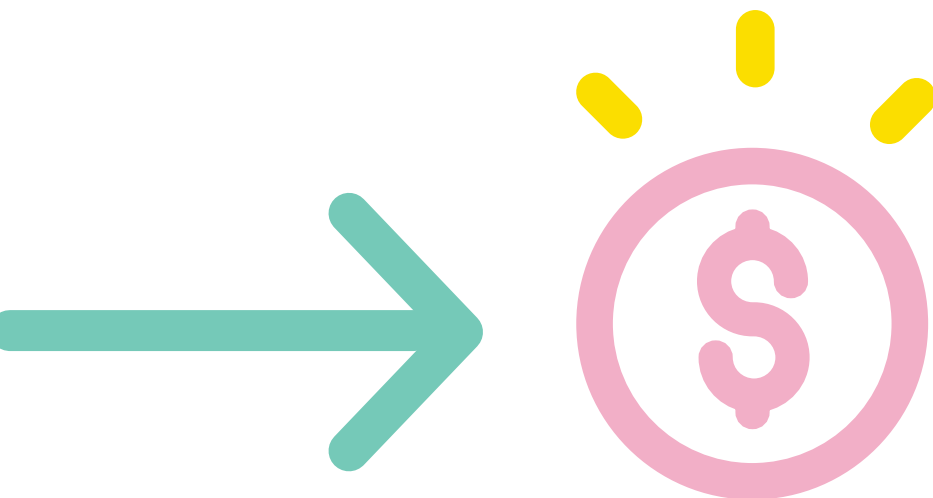
Si les **frais d'administration** ont encore connu une baisse appréciable en pourcentage de l'actif total, passant de 1,16 % à 1,07 %, **les frais de gestion des placements** ont repris légèrement leur tendance à la baisse en passant de 0,64 % à 0,62 % de l'actif moyen du Régime. Le tableau 3 illustre l'évolution des frais de gestion et leur ventilation en 2019 et 2020.

Tableau 3

Frais de gestion des placements en \$ et en % de l'actif moyen, 2019-2020

	2020		2019	
	\$	% actif moyen	\$	% actif moyen
Frais et honoraires des gestionnaires <i>selon le rapport financier</i>	400 919 \$	0,45 %	315 841 \$	0,44 %
Honoraires Gardien de valeurs	25 593 \$	0,03 %	23 293 \$	0,03 %
Assurance – responsabilité fiduciaire	5 216 \$	0,01 %	4 012 \$	0,01 %
<i>Frais prélevés par des gestionnaires sous-jacents et n'apparaissant pas au rapport financier</i>	48 537 \$	0,05 %	46 714 \$	0,07 %
Frais de gestion des placements	480 265 \$	0,54 %	389 860 \$	0,55 %
Honoraires PBI-Conseils en placements	69 967 \$	0,08 %	63 218 \$	0,09 %
Total, incluant honoraires-conseils en placements	550 232 \$	0,62 %	453 078 \$	0,64 %

La stabilité des frais de gestion des placements, en dépit de l'augmentation importante des actifs, découle du fait que l'augmentation de la pondération des actifs dans des fonds un peu plus coûteux et performants a un impact sur les frais totaux. Ainsi, l'augmentation de la pondération en immobilier mondial a haussé à la fois les frais et les honoraires apparaissant aux états financiers, ainsi que les frais prélevés par les gestionnaires sous-jacents. Il en est de même pour le remplacement en 2019 de fonds indiciels par des fonds gérés activement. Cette tendance se maintiendra au fil des ans en raison de la sélection récente d'un fonds en infrastructures mondiales possédant les mêmes caractéristiques que le fonds en immobilier.



La situation financière du Régime au 31 décembre 2020

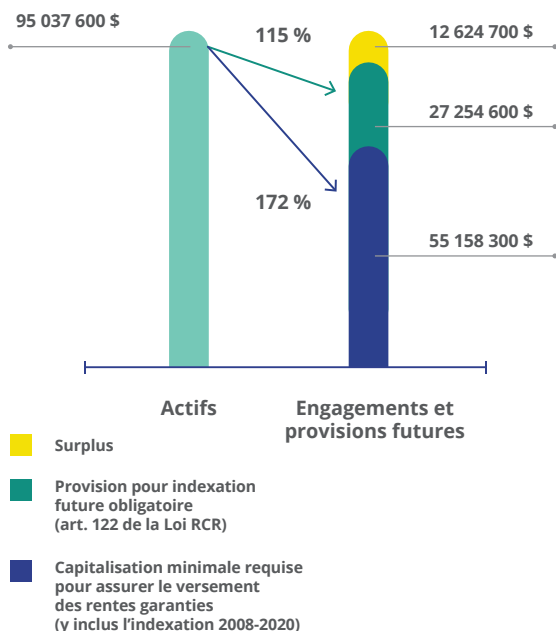
Une situation financière enviable qui permet l'indexation des années 2019 et 2020

Avec la situation fragile engendrée par la COVID-19, nous avons pu constater en 2020 comment le modèle RRFS, tel que conçu et appliqué dans notre régime, est en mesure de faire face à de grands vents contraires, sans compromettre la sécurité des prestations promises. Ainsi, non seulement la caisse n'a pas été fragilisée en cours d'année, mais les résultats au 31 décembre 2020 démontrent une augmentation des surplus de la caisse.

À la fin de 2020, la capitalisation du Régime s'élevait à 172 %, comme au début de l'année, malgré l'indexation des rentes accordées pour les années 2019 et 2020.

Graphique 2

Capitalisation du Régime au 31 décembre 2020 (sans tenir compte des cotisations volontaires)



Comme nous le démontre le graphique 2, en faisant abstraction des cotisations volontaires, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2020 (95 millions \$) est égal à **1,72 fois la valeur des rentes garanties acquises** par les personnes participant au Régime, et ce, en incluant le coût de l'indexation accordée pour les années 2008 à 2020. Cela nous permet d'affirmer que **le Régime affichait un surplus de 72 %** par rapport aux rentes garanties acquises.

De plus, même en ajoutant la **réserve pour indexation**, laquelle atteint plus de 27 millions \$, la caisse du Régime serait suffisante pour indexer **immédiatement** toutes les rentes acquises au 31 décembre 2020 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, puisque l'actif est égal à 1,15 fois la valeur des rentes acquises indexées¹.

Finalement, le surplus résiduel est passé de 10 millions \$ à 12,6 millions \$, ce qui constitue un coussin intéressant pour faire face à d'éventuelles incertitudes.

¹ Ce calcul est théorique : nous ne pouvons indexer les rentes qu'au fur et à mesure que les années avancent et que nous connaissons la situation financière réelle du Régime. Il est toutefois rassurant de savoir que nous avons déjà l'argent nécessaire.

Les principales sources de gains et pertes en 2020

Dans son évaluation, l'actuaire dresse un tableau des principales sources de gains et de pertes expliquant la hausse du surplus actuariel. L'augmentation des actifs provient principalement du rendement plus élevé par rapport à l'hypothèse de 5,5 % net des frais de gestion, du report de l'indexation des rentes au coût de la vie en 2019, des cotisations plus élevées que prévu et des rentes non versées aux participants de plus de 65 ans. L'indexation des rentes pour les actifs et inactifs est venue diminuer ces gains de l'année, pour totaliser 2,6 millions d'augmentations.

L'indexation des rentes

Notre **politique de financement** accorde la **priorité** à la **sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation** pour les personnes participantes actives. La décision du comité de retraite d'indexer les deux dernières années a permis que la valeur de la rente acquise suive l'évolution du coût de la vie. Rappelons-nous que le comité avait décidé, par prudence devant les incertitudes de l'évolution des marchés financiers en lien avec la pandémie de Covid-19, de ne pas accorder immédiatement l'indexation pour l'année 2019, malgré la bonne situation financière du Régime.

Le tableau suivant précise l'expérience du Régime en matière d'indexation. On y constate que 100 % du service jusqu'au 31 décembre 2020 a été pleinement indexé.

Tableau 4

Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie)	Indexation effective versée à compter de	Pour les rentes et rachats acquis en	Rente annuelle achetée avec une cotisation de 100 \$
2008	0,62%	2011	2008	12,11 \$
2009	0,40%	2011	2008 et 2009	12,04 \$
2010	1,70%	2011	2008 à 2010	11,99 \$
2011	2,80%	2014	2008 à 2011	11,79 \$
2012	1,80%	2014	2008 à 2012	11,47 \$
2013	0,90%	2014	2008 à 2013	11,26 \$
2014	1,80%	2017	2008 à 2014	11,16 \$
2015	1,20%	2017	2008 à 2015	10,97 \$
2016	1,40%	2017	2008 à 2016	10,84 \$
2017	1,50%	2019	2008 à 2017	10,69 \$
2018	2,30%	2019	2008 à 2018	10,53 \$
2019	1,90%	2021	2008 à 2019	10,29 \$
2020	1,00%	2021	2008 à 2020	10,10 \$

L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2020 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

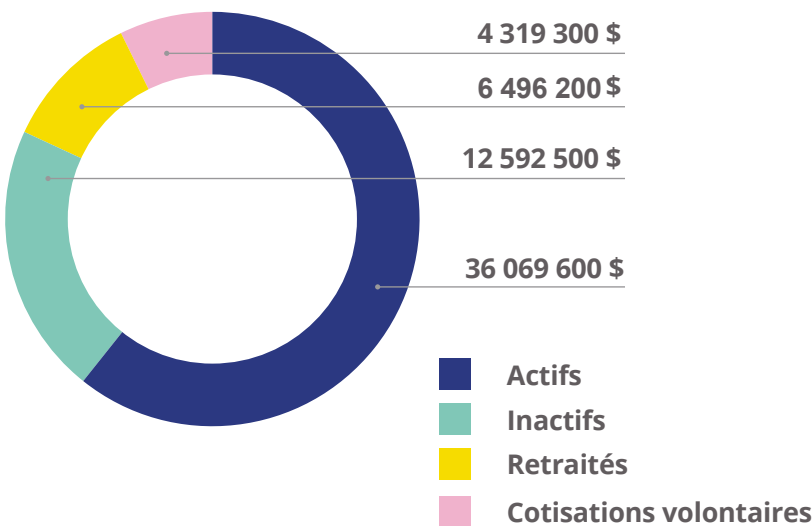
Malgré ses 12 ans, un régime encore jeune

L'évaluation actuarielle nous apprend également que 61 % des engagements du Régime sont envers des personnes participantes actives, 21 % envers des personnes ayant cessé de cotiser (les inactives) tandis que 11 % servent à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires représentent plus de 7 % du total du passif.

C'est sensiblement la même situation que l'an dernier. Le graphique 3 illustre cette répartition.

Graphique 3

Répartition des engagements du Régime au 31 décembre 2020



L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

1. la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle;
2. si une personne participante avait quitté le Régime au 31 décembre 2020, nous lui aurions remboursé 90,6 % de la valeur de sa rente acquise qui, elle, est déterminée en fonction de l'âge de la personne et des taux d'intérêt de la banque du Canada.

Il est possible de consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2020 dans la page *Fonctionnement et acteurs* de notre site Internet. Il est également possible de lire le texte de la politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre dans la section *Politiques du régime*.

Les rendements de la caisse

Une bonne année malgré tout

En dépit d'un début difficile, l'année 2020 s'est conclue avec une performance positive des marchés. Exceptionnellement, pour cette année, ce sont les revenus fixes qui ont obtenu les meilleures performances en raison de la baisse des taux d'intérêt.

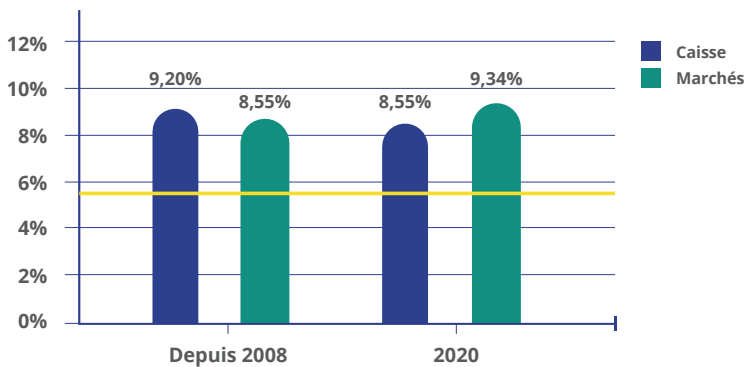
Dans cet environnement, notre caisse de retraite a obtenu un rendement de 8,55 %, soit 0,79 % en bas des indices de référence. Ce rendement brut de 8,55 % est cependant au-dessus (+2,46 %) de notre objectif de rendement visé à long terme qui, lui, est égal à 5,5 % net de frais, ce qui revient à 6,09 % brut en 2020.

Le rendement de la caisse plus en détail

Depuis le début du Régime en 2008, notre rendement annualisé s'est élevé à 9,20 %, soit plus que le rendement requis de 5,5 % net de frais (ligne jaune dans le graphique). De plus, nous avons ajouté 0,65 % par année par rapport à l'indice de référence (8,55 %). Le graphique suivant illustre cette situation.

Graphique 4

Valeur ajoutée (ou soustraite) de la caisse totale depuis le début du Régime et pour l'année 2020



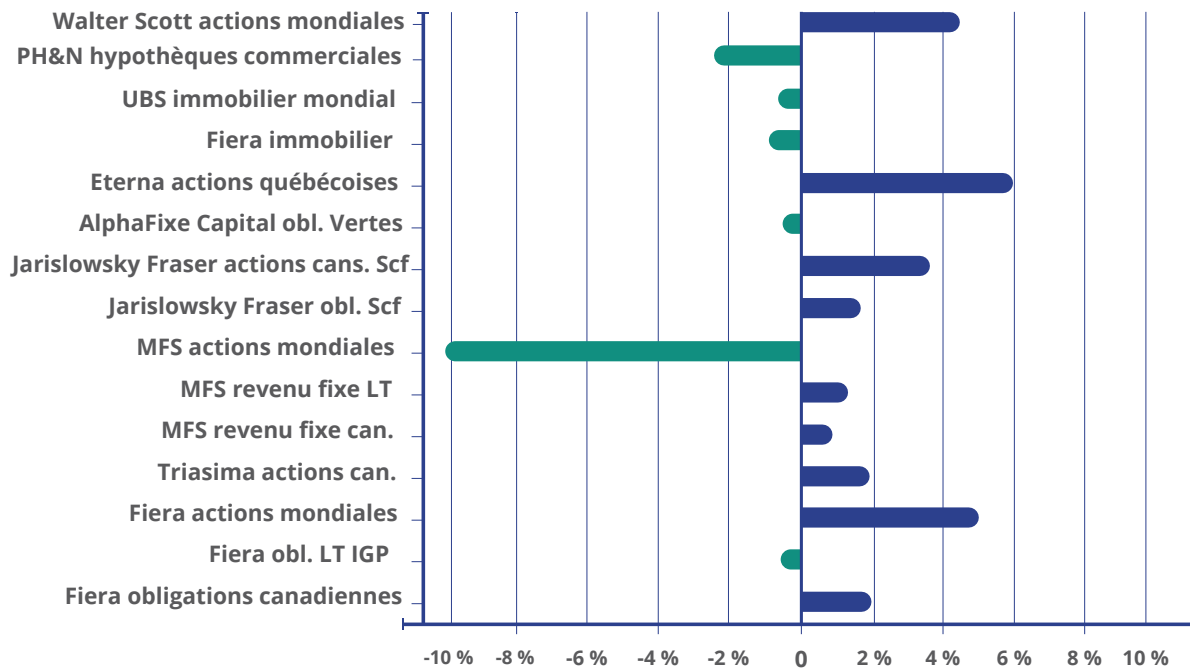
Un indice de référence est un indicateur de performance d'un placement. Chaque type de placement a son propre indice de référence qui permet de comparer comment un portefeuille se comporte par rapport à d'autres qui investissent dans les mêmes marchés sur une période donnée.

Sur un horizon de 4 ans, la caisse a surperformé de 0,27 % les indices de référence (8,42 % vs 8,15 %). Cette surperformance est principalement attribuable à l'immobilier et aux revenus fixes (1,34 % et 0,32 % de valeur ajoutée respectivement).

Le graphique 5 indique que certains gestionnaires ont surpassé les marchés en 2020 tandis que d'autres ont sous-performé. On remarque que les surperformances ont été en revenu fixe et en actions canadiennes et mondiales. Les gestionnaires en hypothèques ont moins bien fait, tout comme un gestionnaire en actions mondiales.

Graphique 5

Valeur ajoutée (ou soustraite) des gestionnaires en 2020



Le tableau suivant rappelle le rendement de la caisse de retraite et sa valeur ajoutée sur une base annuelle au cours des 5 dernières années. On constate la volatilité annuelle du rendement et notre tendance à moins bien faire que les marchés quand ils montent (2016-2017, 2019 et fin 2020) ; nous résistons mieux toutefois quand ils sont faibles ou négatifs (2018 et début 2020), car notre politique de placement a été conçue pour protéger nos avoirs en période de baisse des marchés.

Tableau 5

Rendement annuel (avant déduction des frais d'administration et d'investissement) et valeur ajoutée de la caisse, 2016 à 2020

	2020	2019	2018	2017	2016
Caisse	8,55 %	16,34 %	0,50 %	8,86 %	9,10 %
Portefeuille de référence	9,34 %	16,65 %	-1,77 %	9,18 %	9,33 %
Valeur ajoutée	-0,79 %	-0,31 %	2,27 %	-0,32 %	-0,23 %

Les cotisations volontaires

Sur la base des rendements obtenus et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt net de frais, calculé par l'actuaire, crédité aux cotisations volontaires depuis le début du Régime : 100 \$ investis lors du démarrage du régime en 2008 vaudraient aujourd'hui 222,31 \$.

Tableau 6

Taux d'intérêt crédité sur les cotisations volontaires

Année	Taux d'intérêt
2008*	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,82 %
2012	3,41 %
2013	10,81 %
2014	7,70 %
2015	1,88 %
2016	7,21 %
2017	7,08 %
2018	-1,10 %
2019	14,62 %
2020	6,79 %

* La période visée est du 1er octobre au 31 décembre 2008.



Les placements du Régime

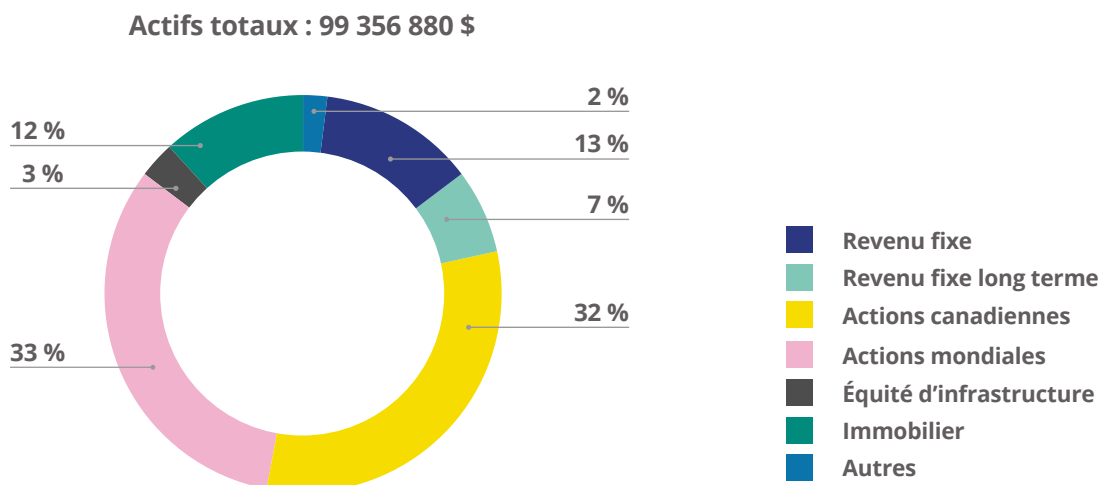
La structure de gestion de nos placements

Rappelons que notre caisse est investie dans les différents fonds communs de placement choisis par le comité de placement de la **Fiducie globale des régimes de retraite à risques partagés**². Steve Marcoux (Michel Lizée jusqu'en décembre 2020) et Anabelle Caron y représentent le Régime. Les actifs de la Fiducie globale au 31 mars 2021 s'élevaient à 689 millions \$. Au 31 décembre 2020, les actifs du Régime étaient répartis parmi les différentes classes d'actifs de la Fiducie en raison de notre désir de diversification. Ils étaient également répartis parmi les différents gestionnaires à l'intérieur de chacune des classes d'actifs.



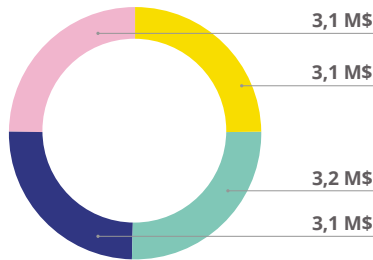
Graphique 6

Répartition des actifs par classe d'actifs au 31 décembre 2020
et répartition des fonds à l'intérieur de chaque classe d'actifs



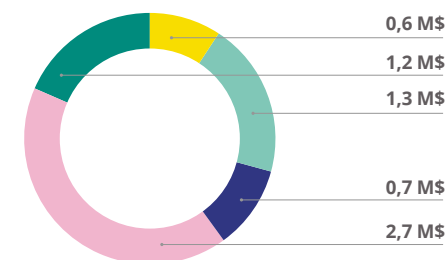
² Le Régime n'a pas de placements en dette d'infrastructure en raison de notre refus d'investir dans les partenariats publics-privés (PPP) qui constituent, selon le comité de retraite, une forme de privatisation des services publics contraire à l'orientation même du secteur communautaire.

Revenus fixes (13 %)
Total : 12,5 M\$



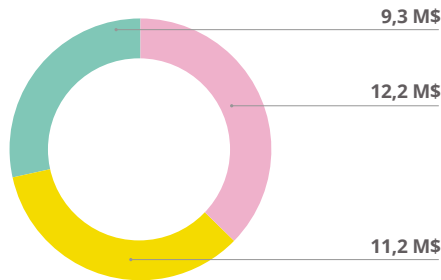
- Obligations vertes Alphafixe
- Fiera Univers
- Jarislowsky Fraser obligations sans combustibles fossiles
- MFS Core plus

Revenus fixes long terme (7%)
Total : 6,5 M\$



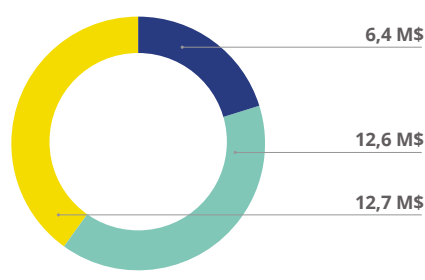
- Fiera - IGP Provinciales 10-20 ans
- Fiera - IGP Provinciales 20 + ans
- Fiera - IGP corporatives
- MSF long terme Core plus
- PH&N - Hypothèques Long terme

Actions mondiales (33 %)
Total : 32,7 M\$



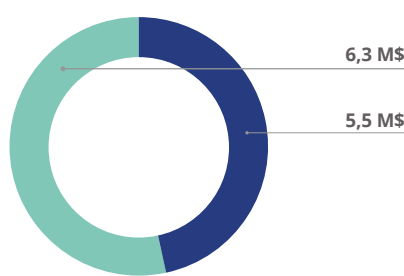
- Fiera Capital
- MFS faible volatilité
- Walter Scott

Actions canadiennes (32 %)
Total : 31,7 M\$



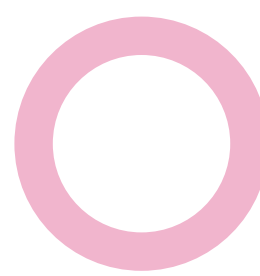
- Eterna actions québécoises
- Jarislowsky actions canadiennes sans combustibles fossiles
- Triasima actions canadiennes

Immobilier (12 %)
Total : 11,8 M\$



- Fiera immobilier
- UBS Fonds de fonds immobilier global

Équité d'infrastructure (3 %)
Total : 2,5 M\$



- FRIM équité infrastructure

Le rapport financier du Régime au 31 décembre 2020, disponible sur notre site Internet, présente à la note 4 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime. Le principal message à retenir est : nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations) et de cotes de crédit. Nous respectons le principe de base en placements selon lequel on ne doit pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

Changements apportés à la structure de gestion

Des changements mineurs ont été apportés à la structure de gestion en 2020. Un suivi rigoureux des mandats donnés aux différents gestionnaires a été fait toute l'année et plusieurs d'entre eux ont été rencontrés par les membres de la Fiducie globale. Ces rencontres ont entre autres permis de questionner les différents gestionnaires sur leur gestion des actifs pendant la pandémie et sur leur vision des mois qui s'en viennent. En juin, Walter Scott s'est ajouté parmi les gestionnaires en actions mondiales en remplacement d'un fonds indicel dont les performances étaient décevantes.

Un premier appel de fonds pour le *Fonds responsable en infrastructure mondiale*

Démarré au printemps 2020, un premier appel de fonds pour cette nouvelle classe d'actifs a eu lieu à l'automne 2020. Comme l'investissement dans ce type d'actif fonctionne par appel de fonds, il faudra un certain temps avant que nous atteignons notre cible de 15 %.

Modifications des mandats de Jarislowsky Fraser pour des mandats sans combustibles fossiles

Nous détenions déjà un fonds d'obligations et un fonds d'actions canadiennes avec Jarislowski Fraser. Au moment où ces fonds avaient été choisis, les fonds sans combustibles fossiles étaient nouveaux et il n'était pas possible d'évaluer leur performance sur une période d'au moins 4 ans. Or, après quelques années d'expérience, il s'est avéré que les fonds sans combustibles fossiles performaient mieux que les deux avec combustibles. La Fiducie a donc fait le choix de transférer les deux mandats dans les fonds sans combustibles fossiles, car non seulement ils performent mieux, mais ils correspondent davantage à nos valeurs.



Le Régime en bref

Les rencontres du comité en 2020

Les rencontres du comité de retraite en 2020

7 et 8 avril, 2 et 3 juin, 15 juin, 22 et 23 septembre, 18 novembre

Présences

Francis Boursier	5 sur 5
Moustapha Gueye	5 sur 5
Johanne Nasstrom	4 sur 5
Françoise Lefebvre	5 sur 5
Nathalie Roberge	5 sur 5
Maureen Watt (jusqu'en juin 2020)	3 sur 3
Marie Leahey	5 sur 5
Lise Gervais	5 sur 5
Nathalie Lachance	4 sur 5
Steve Marcoux	5 sur 5
Régis Audet	4 sur 5
Nathalie Babin	5 sur 5
Michel Lizée	5 sur 5

Les rencontres du comité exécutif en 2020

10 janvier, 4 et 30 mars, 20 mai, 2 septembre et 28 octobre

Présences

Régis Audet	5 sur 7
Steve Marcoux	6 sur 7
Lise Gervais	7 sur 7
Michel Lizée	7 sur 7
Nathalie Roberge	7 sur 7



Les membres actuels du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5+1 sans droit de vote)



Régis Audet
Centre d'action bénévole
de Saint-Alphonse-Nouvelle



Nathalie Roberge
Centre d'action bénévole
de Granby



Moustapha Gueye
Chantier de
l'économie sociale



Nathalie Babin
Centr'elles, comité d'action
des femmes d'Avignon



Nathalie Lachance
Carrefour Jeunesse
Emploi Thérèse-de-Blainville



Sophie Charpentier (sdv)
Trêve pour elles

Membres représentant les groupes (4)



Johanne Nasstrom
Table régionale des
organismes communautaires
et bénévoles de la Montérégie



Lise Gervais
Relais-femmes



Françoise Lefebvre
La Boîte à lettres
de Longueuil



Francine Grégoire (sdv)
L'Enjeu : cap sur l'emploi



Steve Marcoux
Centre des aînés de
Pointe-Saint-Charles



Marie Leahey
SORIF

Membre indépendant (1)



Normand Vachon
Retraité

Les formations

Une année en mode... virtuel!

L'année 2020 a commencé sur un bon rythme sur le plan des formations. Plusieurs organismes en réflexion ont été rencontrés en janvier et février. Un ralentissement des activités est survenu au début de la pandémie, mais rapidement les groupes se sont habitués aux rencontres virtuelles déjà existantes et l'année s'est terminée avec une hausse des demandes pour l'ensemble de nos formations.

Le succès et l'utilité de la formation administrative ont fait passer le nombre de formations de 9 à 16 par année et chaque séance attire entre 10 et 40 personnes. Ces formations sont très utiles pour les nouveaux groupes membres ainsi que lors du changement de la personne qui administre le régime dans les groupes. Plusieurs erreurs sont ainsi évitées.

En raison de la pandémie, une formule de formation préparation à la retraite en ligne a été concoctée. Comme le contenu est très dense, la formation a été scindée en 3 séances réparties sur trois semaines. Chaque module dure environ 1 heure. Cette façon de faire a été très appréciée par les personnes participantes de tout âge et a permis la rencontre d'autres personnes participantes de partout en province ! La flexibilité dans les heures offertes a permis de rejoindre un grand nombre de personnes.

Avec les années, nous constatons également l'importance de retourner visiter les groupes qui sont membres du Régime depuis quelques années. Plusieurs personnes nouvellement employées ne connaissent pas leur régime de retraite. C'est une bonne façon de leur faire comprendre l'importance de l'épargne retraite et de leur faire connaître les outils mis sur pied par le Régime pour améliorer leurs revenus à la retraite.

Bien que les formations virtuelles fonctionnent bien et offrent plusieurs avantages, le contact direct avec les groupes nous manque. Nous apprécions toujours ces rencontres qui nous permettent de rendre visite aux organismes dans leur milieu. L'offre virtuelle est là pour rester, mais cela ne veut pas dire que nous renonçons aux rencontres en présentiel. Dès que la situation sanitaire le permettra, nous pourrions répondre aux invitations et reprendre la route !

Formations offertes en 2020

60 + 5 + 17 + 16

**Présentations d'ensemble
du Régime**

**Préparation
à la retraite**

**Mon fonds de pension
un outil pour moi**

**Formations
administratives**

Le profil des groupes adhérents, des personnes participantes et des personnes retraitées

Groupes adhérents au 31 décembre 2020

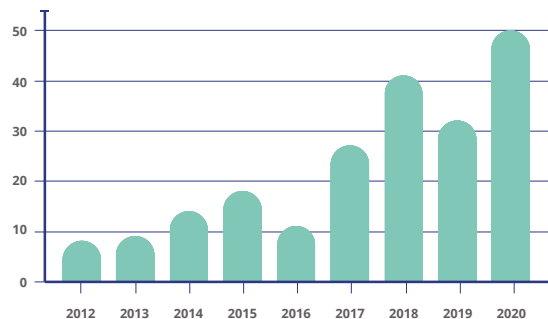
Nombre	815 (867 en juin 2021)
Taille	1 à 194 personnes salariées (Moyenne par groupe : 12)
Régions	17 régions administratives
Taux moyen de la cotisation patronale	3,45 %

Personnes participantes au 31 décembre 2020

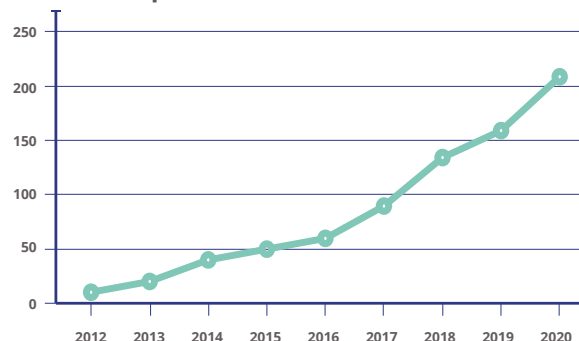
Nombre	9 029 (9732 en juin 2021)
Âge moyen des personnes actives et inactives	42,8 ans
Âge moyen des personnes actives	43,6 ans
Genre (personnes actives)	84 % femmes 16 % hommes
Salaire de base médian	40 600 \$
Taux moyen de la cotisation salariale	2,56 %

Personnes retraitées au 31 décembre 2020

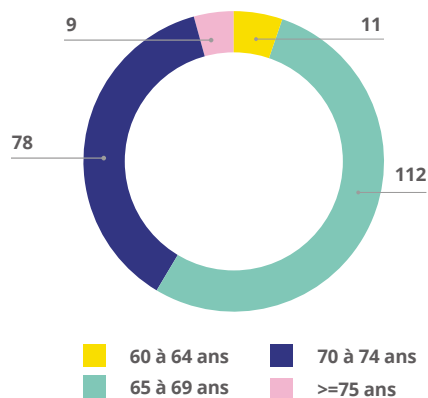
Nouvelles personnes retraitées par année



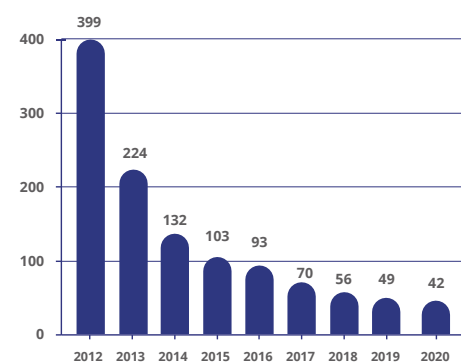
Nombre de personnes retraitées



Ventilation des personnes retraitées et bénéficiaires par groupe d'âge



Ratio du nombre de personnes participantes par retraité et bénéficiaire



Au revoir Michel!

Michel Lizée était un passionné de la retraite, mais aussi une personne éprise de justice sociale. C'est entre autres pour ces raisons qu'il a été le grand architecte de notre Régime. Croyant fermement à l'idée que les personnes engagées dans le mouvement communautaire et de femmes méritaient une retraite digne, il a travaillé d'arrachepied avec les représentants des groupes pour dessiner un régime de retraite sécuritaire, adapté à la réalité et aux valeurs des organismes impliqués.

Au lendemain de son décès, plusieurs personnes ont tenu à lui rendre hommage. Pour faire honneur à tout ce qu'il a représenté, nous reproduisons des extraits de ces textes qui font état de ce qu'il était et de son héritage.



Photo André Pichette, archives la presse

Merci Michel

L'aventure a commencé au sortir d'une assemblée où la question des conditions de travail dans les groupes communautaires était soulevée. Michel me dit : « vous devriez vous occuper de la retraite des personnes salariées du communautaire, car si rien n'est fait, c'est la pauvreté qui les attend. Après avoir passé une vie à travailler à l'amélioration de la qualité de vie des autres, elles vont se retrouver, à 65 ans, à vivre sous le seuil de pauvreté ». S'en suit une vive discussion sur la faisabilité d'une telle entreprise. De mon point de vue, il est évident alors que c'est de l'énergie perdue : les régimes de retraite, c'est bon pour les grandes entreprises, les secteurs public et parapublic. Les personnes salariées du communautaire luttent pour maintenir leurs emplois à salaires modestes ; elles sont bien loin de se préoccuper de leur retraite. Il n'en demeure pas moins que l'absence d'avantages sociaux, notamment pour la retraite, entraîne deux conséquences : les personnes salariées n'ont pas de sécurité du revenu et se dirigent vers une retraite pauvre et les employeurs ne disposent pas d'un outil d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre. Conséquence, des personnes compétentes et motivées chercheront à passer dans le secteur parapublic pour acquérir un minimum de sécurité, même si le travail y est perçu comme moins motivant.

Une opportunité apparaît avec la Politique gouvernementale sur l'action communautaire d'« accompagner le milieu communautaire dans des démarches visant à s'enquérir de l'intérêt des organismes pour des régimes d'assurances collectives ou pour un régime de retraite » (Gouvernement du Québec, 2001, p. 35). Relais-Femmes et le Centre de formation populaire (CFP) en ont profité pour lancer un chantier de réflexion.

Le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC-UQAM) accepte alors de dégager du temps de Michel Lizée pour nous accompagner. Le groupe de réflexion, composé d'une quinzaine de personnes issues du secteur, a pu compter sur la grande expertise de Michel sur les régimes de retraite, mais aussi sur ses compétences de formateur. Avec habileté, patience, rigueur et engagement, Michel nous a fait concevoir un régime adapté à notre secteur. Il nous a amenés, une question à la fois, à définir un régime de pension soutenable, basé sur notre réalité.

Après plusieurs mois de travail, nos réflexions nous amènent à choisir le régime à financement salarial comme étant le

régime le mieux adapté à notre secteur. Mais la contribution de Michel ne s'arrête pas là ! Son engagement se maintient jusqu'à la concrétisation de ce grand projet et le travail est imposant : transposer en texte du régime nos idées, faire des représentations politiques afin de nous assurer que le cadre législatif et administratif ne soit pas un obstacle, rencontrer des groupes pour leur présenter notre projet de régime de retraite, aller chercher des intentions d'adhésion, faire faire une étude stochastique pour s'assurer de la solidité de notre proposition, trouver nos actuaire et nos gestionnaires, et j'en passe. Après quatre années de travail, le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF) voyait officiellement le jour le 1er octobre 2008.

Depuis toutes ces années, Michel a formé, directement ou indirectement, des milliers de personnes aux enjeux de la retraite, car pour lui (et pour nous), il était primordial que tous comprennent le système canadien et québécois de financement des retraites et surtout l'insuffisance des régimes publics pour assurer une retraite hors de la pauvreté.

Michel aurait pu se retirer avec le sentiment du devoir accompli et profiter de sa retraite de l'UQAM. Son choix a été tout autre. Il a maintenu son engagement à titre de membre indépendant du comité de retraite et multiplié ses efforts afin d'améliorer les conditions de vie à la retraite du plus grand nombre. C'est dans cette perspective qu'il s'est engagé activement dans la lutte pour l'amélioration des régimes publics de retraite. C'est en toute cohérence avec les valeurs de notre secteur que notre régime a rejoint Michel dans cette lutte. Son engagement dans l'amélioration des conditions de vie à la retraite n'a jamais failli. En novembre dernier, diminué par la maladie, il tentait encore de faire comprendre aux législateurs l'importance pour la sécurité financière des retraités.es orphelins.es, que notre régime puisse les garder plutôt que s'en départir. La protection des droits des retraités.es orphelins.es aura été sa dernière bataille.

Le 8 janvier dernier, j'ai reçu la lettre de démission de Michel, à titre de membre indépendant du comité de retraite du RRFS-GCF. Quelques semaines avant sa mort. Même si nous le savions malade depuis longtemps, son départ a été un choc. Quelques heures avant d'apprendre son décès, le comité de retraite décidait de créer, pour lui, un poste de conseiller spécial afin qu'il puisse, si sa santé le permettait, nous revenir en toute légitimité.

Michel a été aussi exceptionnel à un autre titre, il a préparé son départ. Il était conscient du rôle cardinal qu'il jouait au sein de notre régime et de sa santé fragile. Il a lui-même parlé de l'importance de prévoir son départ. Il a répertorié ses tâches et fonctions au sein du régime, ce qui nous a permis d'identifier la personne qui pourrait les assumer et les coûts associés à son remplacement. Ce travail s'est fait facilement grâce à l'ouverture et à l'honnêteté de Michel. Nous avons pu avoir de la peine sans être paniqués pour la suite. Il a été remarquable dans son travail et son engagement et ce, jusque dans sa façon de partir.

Nous avons eu la chance et le grand privilège de travailler avec Michel Lizée, maintenant c'est nous qui sommes orphelins.es, mais nous sommes riches de son legs.

Au nom des membres du comité de retraite, de l'équipe du secrétariat et aussi des personnes retraitées et futures retraitées de notre régime, merci Michel.

Lise Gervais, présidente du comité de retraite

Michel Lizée est décédé le 24 janvier dernier. Il était un homme apprécié par plusieurs personnes provenant d'horizons diversifiés : milieu syndical, milieu des groupes de femmes, milieu des régimes de retraite, milieu universitaire et milieu communautaire. Son décès laisse un énorme vide pour ceux et celles qui ont eu le plaisir de le côtoyer.

Outre son engagement militant indéfectibles au Régime de retraite à financement salarial des groupes communautaires et de femmes, Michel était une source intarissable de connaissances et de réflexions critiques concernant les régimes de retraite. Il était convaincu des bienfaits de pouvoir maîtriser certaines connaissances propres au milieu des régimes de retraite. Il avait une préoccupation constante afin que nous parvenions toutes et tous à comprendre et à développer notre capacité à poser des questions pertinentes aux actuaire responsables de nos placements. Son engagement militant auprès du milieu communautaire peut se résumer ainsi : il n'est pas normal d'avoir travaillé toute sa vie pour contrer la pauvreté des citoyennes et citoyens et se retrouver soi-même pauvre à la retraite.

Ce que Michel a apporté de plus essentiel dans son implication au comité de retraite a été et demeurera l'idée fondamentale que toute personne qui désire apprendre sur les régimes de retraite peut le faire et saura développer son habileté dès lors qu'elle y mette du sien. Michel aura été une personne présente, inspirante et formatrice pour tous les membres du comité de retraite et pour les travailleuses et les travailleurs qu'il a formés au cours de la quarantaine d'années où il a été associé au Service aux collectivités de l'UQAM et à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

Une personne passionnée qui mettait de l'avant la démocratisation du savoir par tout le travail qu'il a accompli pendant les années au cours desquelles il a été directeur du Service aux collectivités de l'UQAM, service qu'il a contribué à établir. Michel était un modèle d'accès au savoir pour des gens issus des milieux syndicaux et communautaires, des groupes de femmes pour lesquels ce savoir devenait accessible. Les nombreux témoignages apparus quelques jours après son décès nous le font découvrir sous divers aspects : intellectuel, curieux et critique, militant, perfectionniste, humain et profondément bon et démocratique. Au RRFS-GCF, nous avons eu le privilège de côtoyer tous ces aspects et nous en resterons enrichis les unes et les autres.

Michel nous manquera énormément, mais son legs sera encore vivant parmi nous puisqu'il nous l'a transmis.

Françoise Lefebvre, membre du comité de retraite

Il y a plusieurs années, je me suis retrouvée par un concours de circonstances à travailler sur le sujet des retraites. (...) Au fil de ce travail, j'ai eu la chance de croiser plusieurs personnes inspirantes. L'une d'elles a été particulièrement marquante. Il s'agit de [Michel Lizée](#).

Cet homme calme, patient et pédagogue a dédié une bonne partie de sa vie à démocratiser les régimes de retraite, d'une part en donnant des formations pour vulgariser l'importance d'adhérer à ces régimes et de les comprendre, et d'autre part, en créant un modèle de régime adapté à des groupes difficiles à couvrir.

(...) Pour les groupes communautaires et de femmes qui, il y a quelques années, réfléchissaient à un moyen d'améliorer les conditions de travail de leurs salarié-e-s, le dilemme était là.

(...) L'option de régime à prestations déterminées apparaissait comme la meilleure, la plus avantageuse et la plus sécuritaire, mais les groupes concernés étaient généralement composés de peu d'employé-e-s. L'option de se doter de régimes de retraite à cotisations déterminées aurait donc été la plus simple, mais aussi la moins profitable pour une population déjà vulnérable.

Arrive Michel Lizée, un économiste qui a bâti [le service aux collectivités de l'UQAM](#), un département dédié à mettre en lien l'université avec des groupes sociaux plus en marge de l'institution. (...) En collaboration avec la FTQ, il développe un nouveau modèle, les régimes de retraite à financement salarial (RRFS).

(...) Michel Lizée a été infatigable sur le dossier et c'est grâce à son travail acharné qu'aujourd'hui, (des milliers de) personnes bénéficient de ce type de régime.

C'est sur ce front que nos chemins se sont croisés, moi la jeune chercheuse qui critiquait le [Rapport d'Amours sur les retraites](#), lui, le vieux routier qui avait tout à m'apprendre. À plusieurs reprises, j'ai eu la chance de le lire, de l'écouter, de bénéficier de sa sagesse.

(...) Son regard solidaire sur les retraites nous manquera. Sa patience et sa pédagogie aussi. Merci Michel, pour tout. Et compte sur nous pour continuer de jouer aux chiens de garde avec nos acquis en matière de retraite.

Eve-Lyne Couturier

IRIS

billet du 3 février 2021

C'est avec tristesse que nous apprenons le décès d'un collaborateur et militant de longue date, Michel Lizée, une personne d'exception qui a grandement contribué à sensibiliser les travailleuses et les travailleurs à tout ce qui touche le dossier de la retraite. Tout au long de sa carrière, Michel a grandement contribué à démocratiser le dossier de la retraite et à donner le goût et la passion à de nombreux militants et militantes de s'investir et de prendre ce dossier à bras le corps malgré son apparente complexité.

Michel Lizée a été le cœur et le moteur de la stratégie d'éducation en matière de retraite avec Marie-Josée Naud, Denise Gagnon et Pierre Dupuis du service de l'éducation de la FTQ. Par ailleurs, il fut un des initiateurs et le premier directeur informel du service de l'éducation de la FTQ. Parmi ses réalisations, il a innové avec la mise en place du régime de retraite par financement salarial pour les travailleuses et travailleurs des groupes communautaires et de femmes (RRFS). Ce régime a reçu le prestigieux prix Plan Sponsor de Benefits Canada à Toronto en 2010. Il a aussi été l'un des principaux artisans de la mise sur pied et du développement du Service aux collectivités de l'UQAM qui existe depuis plus de 30 ans pour soutenir le travail des syndicats et des groupes communautaires au Québec. (...)

Merci, confrère Michel, pour tout ce que tu as donné à la FTQ, aux travailleurs et aux travailleuses : ton temps, ton énergie, ainsi que ton amour contagieux de ce dossier parfois mal aimé.

FTQ – Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

Des remerciements spéciaux

Deux organisations ont significativement soutenu le Régime depuis son démarrage. Nous reconnaissons leur contribution essentielle et leur adressons un remerciement pour tout ce qu'elles ont fait et tout ce qu'elles continueront de faire.

UQÀM Service aux collectivités
Université du Québec à Montréal



Des remerciements à nos fournisseurs

 **Desjardins**
Entreprises

PBI ACTUAIRES ET
CONSEILLERS

 **coloc**
STUDIOCRÉATIFCOOP

Amstutz Inc.

Comptables
Professionnels
Agréés

Solution MC
informatique

**2415, rue Montgomery
Montréal (Québec) H2K 2S2
Tél. : 514 878-4473
Sans frais : 1 888 978-4473
rrfs-gcf@regimeretraite.ca**

REGIMERETRAITE.CA

Agence du revenu du Canada Numéro d'agrément : 1203231
Retraite Québec Numéro d'enregistrement : 38001

 **RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes